



Communiqué de presse

FDJ annonce l'approbation de son document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers

Boulogne-Billancourt, le 18 octobre 2019 – La Française des Jeux (FDJ), premier acteur du secteur des jeux d'argent et de hasard en France, annonce l'approbation de son document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en date du 17 octobre 2019, sous le numéro I.19-035.

L'approbation du document d'enregistrement de FDJ constitue la première étape du projet de privatisation de FDJ par voie d'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext, à Paris. La réalisation définitive de cette opération est soumise à l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'opération et à des conditions de marchés favorables.

Stéphane Pallez, Présidente directrice générale du groupe FDJ, a déclaré : *« Avec ce projet de privatisation, c'est une nouvelle page de l'histoire de notre entreprise qui s'ouvre. Fort de la solidité de son modèle économique et porté par l'innovation, le Groupe poursuivra sa stratégie de croissance équilibrée, conjuguant performance économique, jeu responsable et engagements sociétaux. Notre ambition est de renforcer notre position de premier opérateur de loterie et de paris sportifs en France, et de devenir un acteur international de référence dans le secteur des jeux et des services. »*

1^{er} opérateur de loterie et de paris sportifs en France et acteur de rayonnement mondial

Héritière de la Loterie Nationale créée en 1933 sur autorisation de l'Etat, FDJ est aujourd'hui le premier acteur du secteur des jeux d'argent et de hasard en France, avec 51 % du Produit brut des jeux français (PBJ)¹ en 2018, ainsi que la deuxième loterie européenne et la quatrième loterie mondiale en termes de PBJ².

Avec ses 2 500 collaborateurs, FDJ exerce deux activités principales : la loterie (jeux de tirage et jeux instantanés³) et les paris sportifs (en points de vente et en ligne). Dans le cadre de la loi Pacte promulguée en mai 2019, FDJ s'est vu confier par l'Etat des droits exclusifs sur 25 ans, pour l'exploitation en France des jeux de loterie en points de vente et en ligne, ainsi que des paris sportifs en points de vente.

FDJ propose une offre grand public, ludique et responsable d'environ 85 jeux :

- Loterie : jeux de tirage (Loto, Euromillions...) et jeux instantanés (Millionnaire, Cash, jeux Mission Patrimoine, Astro, Vegas, etc.)
- Paris sportifs (Parions Sport Point de Vente et Parions Sport en Ligne).

Le Groupe développe également trois activités adjacentes : les services B2B à l'international, le paiement et les services en points de vente, et le divertissement.

Les performances de FDJ sont portées par un portefeuille de marques emblématiques, le premier réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements et une stratégie d'innovation, qui renforcent l'attractivité de son offre et de son réseau de distribution.

¹ Différence entre les sommes mises par les joueurs et les sommes versées ou à reverser aux gagnants.

² Source : FDJ et H2GC.

³ Incluant les jeux de grattage, les jeux à aléa immédiat et les jeux instantanés additionnels.

En 2018, avec 25 millions de joueurs et plus de 30 000 points de vente, FDJ a :

- enregistré 15,8 milliards d'euros de mises, dont 15 % numérisées ;
- redistribué 10,7 milliards d'euros sous forme de gains aux joueurs ;
- contribué pour 3,5 milliards d'euros aux finances publiques⁴, prélèvements de taxes et autres prélèvements publics qui seront maintenus après la privatisation ;
- rémunéré son réseau de détaillants à hauteur d'environ 0,8 milliard d'euros.

FDJ a construit un plan stratégique 2020-2025 en tenant compte de ses droits exclusifs sur la loterie et sur les paris sportifs en points de vente, et du nouveau cadre fiscal et réglementaire. Ce plan poursuit la dynamique initiée par le plan stratégique 2015-2020, notamment en termes de numérisation et de développement international.

L'ambition de FDJ vise à renforcer sa position de premier opérateur de loterie et de paris sportifs en France, et à devenir un acteur international de référence dans le secteur des jeux et des services.

La stratégie du Groupe s'articule autour de trois axes principaux :

- **Poursuivre la dynamique de la loterie** en renforçant la relation clients et en accélérant la numérisation des usages ;
- **Accélérer la conquête de parts de marché sur les paris sportifs en ligne**, tout en maintenant une dynamique de croissance sur les paris sportifs en points de vente ;
- **Renforcer la solidité du modèle économique du Groupe** en développant des activités adjacentes s'appuyant sur le savoir-faire et les atouts de FDJ.

Pour ce faire, FDJ s'appuiera sur trois grandes priorités :

- **Le développement et l'enrichissement de la relation clients ;**
- **La poursuite de la modernisation de son réseau de distribution et de la transformation de son modèle commercial ;**
- **Le renforcement de la politique de Jeu Responsable.**

Un modèle économique solide, ayant démontré sa capacité à générer une croissance rentable sur le long terme, et peu sensible à la conjoncture économique.

Le Groupe a fait la preuve de sa capacité de croissance sur le long terme, avec une activité peu sensible aux cycles économiques.

Ainsi, sur les 25 dernières années, les mises ont progressé de 5 % en moyenne par an. Elles ont plus que doublé depuis 2000 et n'ont pas été matériellement impactées lors de la crise financière de 2008-2009.

Cette faible sensibilité aux cycles économiques s'explique principalement par le niveau modéré de la part du revenu des Français consacré aux jeux, ainsi que par l'attractivité et le succès de l'offre diversifiée de FDJ auprès d'un grand nombre de joueurs.

Le Groupe bénéficie d'une rentabilité solide et génératrice de trésorerie :

- entre 2014 et 2018, les mises ont augmenté de 5 % par an en moyenne, le chiffre d'affaires de 4 % et l'EBITDA de 6 %. La marge sur EBITDA s'est élevée à 17,7 % en 2018⁵ ;
- cette performance a été enregistrée malgré la réduction régulière de la rémunération de FDJ (Produit net des jeux) appliquée par l'Etat sur cette période ;
- une structure de coûts flexibles avec des charges variables qui représentent 60 % des charges d'exploitation en moyenne sur la période 2016-2018.

Le Groupe a un niveau élevé de conversion de l'EBITDA en trésorerie, égal à 79 % en 2018, en ligne avec la moyenne sur les quatre années précédentes (80 %).

⁴ Incluant 3,3 milliards d'euros de taxes sur les jeux et 0,2 milliard d'euros d'autres prélèvements publics.

⁵ Hors coûts liés au projet d'ouverture du capital de la société et d'évolution du cadre réglementaire, d'un montant de 4 millions d'euros.

Prévisions 2019 et 2020

○ **Mises en croissance de + 7 % en 2019**

FDJ prévoit d'enregistrer, pour l'ensemble de l'année 2019, des mises d'environ 16,9 milliards d'euros, en hausse de plus de 7 % par rapport à 2018, portée par les paris sportifs et la loterie.

Le Groupe prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires d'environ 1,9 milliard d'euros et, sur une base retraitée⁶, 2 milliards d'euros. Pour un chiffre d'affaires retraité de 2 milliards d'euros :

- la loterie devrait représenter un chiffre d'affaires supérieur à 1,55 milliard d'euros ;
- les paris sportifs devraient générer un chiffre d'affaires d'environ 370 millions d'euros ;
- le chiffre d'affaires des activités adjacentes devrait s'élever à environ 50 millions d'euros en comptant le chiffre d'affaires en année pleine de Sporting Group.

L'EBITDA⁷ réalisé du Groupe, hors charges liées à l'évolution du capital et à l'introduction en Bourse, devrait s'élever à environ 325 millions d'euros⁸, contre 319 millions d'euros en 2018, en progression malgré l'impact de l'augmentation de la rémunération des détaillants, intervenue en début d'exercice. L'EBITDA retraité devrait être de l'ordre de 375 millions d'euros, en prenant en compte les retraitements liés à la nouvelle fiscalité qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020 impactant le chiffre d'affaires, le coût de mise en place d'une assurance pour couvrir les risques de contrepartie et intégrant une année pleine de Sporting Group.

○ **Perspectives 2020**

Pour 2020, le Groupe vise une progression des mises dans le haut d'une fourchette comprise entre 4 % et 5 %, bénéficiant notamment de l'UEFA Euro 2020 sur les paris sportifs, et une **croissance du chiffre d'affaires d'environ 5 %** en base comparable, avec une hausse d'environ 5 % pour la loterie et d'environ 6 % pour les paris sportifs. La marge d'EBITDA devrait être en ligne avec la marge d'EBITDA 2019 retraitée⁷ (19 %).

Mise à disposition du document d'enregistrement – Le document d'enregistrement de La Française des Jeux est disponible sur le site Internet de La Française des Jeux dédié à la privatisation (www.fdj-devenir-actionnaire.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que, sans frais et sur simple demande, auprès de La Française des Jeux, 3-7 quai du Point du Jour - 92100 Boulogne Billancourt, France.

Facteurs de risques – La société attire l'attention des investisseurs potentiels sur le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

⁶ Les retraitements sont :

- La prise en compte en année pleine de Sporting Group, acquis en mai 2019, représentant un effet positif de l'ordre de 15 millions d'euros sur le chiffre d'affaires ;
- L'application en année pleine de la nouvelle fiscalité basée sur le produit brut des jeux (PBJ) applicable à partir du 1^{er} janvier 2020. Son effet est positif, de l'ordre de 50 millions d'euros sur le chiffre d'affaires, et correspond à la suppression des dotations aux fonds de contrepartie nécessitant la mise en place par FDJ d'une assurance pour couvrir ces risques et à la modification du traitement comptable des promotions liée à la suppression des fonds joueurs. En 2018, l'effet en année pleine sur le chiffre d'affaires de la nouvelle fiscalité aurait également été positif, de l'ordre de 50 millions d'euros.

⁷ Résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements.

⁸ Il est à noter que les coûts d'introduction en bourse et d'offre réservée aux salariés, qui devraient s'élever à environ 30 millions d'euros n'impactent pas l'EBITDA puisqu'ils sont comptabilisés en éléments non récurrents du résultat opérationnel.

A propos du groupe La Française des Jeux (FDJ)

Opérateur historique et unique de la loterie en France, 2^{ème} loterie en Europe et 4^{ème} loterie mondiale, FDJ est également l'acteur de référence sur les paris sportifs en France. FDJ propose, en points de vente et en ligne, une offre grand public, ludique et responsable d'environ 85 jeux.

En 2018, avec 25 millions de joueurs et plus de 30 000 points de vente, FDJ a collecté 15,8 milliards d'euros de mises, contribué pour 3,5 milliards d'euros aux finances publiques et rémunéré son réseau de détaillants à hauteur de 0,8 milliard d'euros.

Pour plus d'informations : www.groupefdj.com

CONTACT SERVICE DE PRESSE

Sabine Wacquez | 01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

 @FDJ  FDJ  @FDJ_officiel  @FDJ  @ groupefdj.com

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS

Marc Willaume | 01 41 04 19 74 | invest@lfdj.com

CONTACT Citigate Dewe Rogerson

Alienor Miens 06 64 32 81 75 | Annelot Huijgen 06 22 93 03 19 | fdj@citigatedewerogerson.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une quelconque offre ou invitation à acquérir des titres, et ne fait pas partie d'une telle offre ou invitation, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays. Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant le Groupe ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Une offre de valeurs mobilières en France ne serait ouverte qu'après approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus correspondant.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les objectifs du Groupe ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe.

Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Le Groupe n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. Dans le cadre de l'établissement de la note d'opération et dans le contexte de l'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, FDJ communiquera au marché toute mise à jour des informations présentées susceptible d'avoir une influence significative sur ses activités, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives, conformément à la réglementation applicable, et respectera les obligations d'information permanente applicables à toute société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.